

COMMUNE DE SIROS

COMPTE – RENDU de la SEANCE du CONSEIL MUNICIPAL du 5 AVRIL 2013 (convocation du 26 mars 2013)

Le **cinq avril 2013** à 18 H, le Conseil Municipal s'est réuni, en séance ordinaire, sous la présidence de Madame BORELLO Joëlle, Maire,

Présents : Mesdames : BORELLO Joëlle, HIJAR Bernadette, CHIAPPE Chantal, DUFOURCQ Sandrine, et GAIGNEUX, Messieurs TOLEDO José, CORTI Ange, HOUNIEU Bruno, BENQUET Francis et LALANNE Vincent

Absents excusés -

Monsieur MEDEBIELLE

Monsieur BEDAT, procuration à Monsieur TOLEDO

Secrétaire de séance : Madame HIJAR

AFFAIRES BUDGETAIRES

SERVICE ASSAINISSEMENT COMMUNAL

Compte Administratif 2012

Madame la Maire présente le compte administratif remis à chaque membre du Conseil Municipal

	SECTION	DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS 2012	exploitation	51 433.23	48 366.00
	investissement	2 775.00	4 893.00

REPORTS	exploitation		118 342.98
EXERCICE N - 1	investissement		16 643.32

RESTES A REALISER	exploitation		
REPORT en 2013	investissement	7 247.00	

RESULTAT CUMULÉ	exploitation	51 433.23	166 708.98
	investissement	20 537.00	21 536.32
	TOTAL CUMULÉ	71 970.23	188 245.30

Résultat de clôture de
l'exercice

Excédent	116 275.07
Excédent fonctionnement	115 275.75
Excédent investissement	999.32

Madame le Maire se retire pour le vote du compte administratif. La Présidence est confiée au conseiller le plus ancien

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le compte administratif 2012

Compte de gestion 2012

Madame le Maire présente le compte administratif 2012 remis par le Percepteur.

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le compte de gestion 2012

Affectation de résultat 2012 en 2013

Madame le Maire indique qu'il y a lieu de se prononcer sur l'affectation de l'excédent d'exploitation 2012 soit 115 275.75 €. Elle propose de porter cet excédent en report de fonctionnement en 2013.

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de porter l'excédent d'exploitation de 2012, soit 115 275.75 € en report d'exploitation, article 002, en 2013

Budget 2013 Assainissement

Madame le Maire présente le projet de budget primitif 2013

La balance se présente comme suit :

		Dépenses	Recettes
Exploitation_	Année 2013	158 050	42 775
	Report 2012		115 275
	TOTAL	158 050	158 050
Investissement	Année 2013	5 893	4 893
	RAR 2012	7 247	
	Solde reporté		8 247
	TOTAL	13 140	13 140
TOTAL GENERAL		171 190	171 190

A l'unanimité, le Conseil Municipal vote le budget 2013 du service assainissement

SERVICE GENERAL

Compte Administratif 2012

Madame la Maire présente le compte administratif remis à chaque membre du Conseil Municipal

	SECTION	DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS 2012	fonctionnement	373 912.27	397 911.55
	investissement	109 432.74	146 446.31

REPORTS	fonctionnement		50 724.90
EXERCICE N - 1	investissement	40 685.85	

RESTES A REALISER	fonctionnement		
REPORT en 2013	investissement	3 200.00	

RESULTAT CUMULÉ	fonctionnement	373 912.27	448 636.45
	investissement	153 318.59	146 446.31
	TOTAL CUMULÉ	527 230.86	595 082.76

Résultat de clôture de l'exercice			
	Excédent fonctionnement	74724.18	
	Déficit investissement	- 3 672.28	
	Résultat global excédent	71 051.90	

Madame le Maire se retire pour le vote du compte administratif. La Présidence est confiée au conseiller le plus ancien

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le compte administratif 2012

Compte de gestion 2012

Madame le Maire présente le compte administratif 2012 remis par le Percepteur.

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le compte de gestion 2012

Affectation de résultat 2011 en 2012

Madame le Maire indique qu'il y a lieu de se prononcer sur l'affectation de l'excédent de fonctionnement 2012 soit 74 724.18 €. Elle propose de porter cet excédent comme suit :

- Affectation à l'article 1068 (recette investissement)..... 6 872.28 €
- Report en fonctionnement-article 002..... 67 851.90 €

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de d'affecter l'excédent de fonctionnement comme indiqué ci dessus

Taux d'imposition 2013

Madame le Maire propose la reconduction des taux 2012 en 2013 sans augmentation

Taxe Habitation	11.16 %
Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties	14.38 %
Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties	52.32 %

Le Conseil Municipal adopte, à l'unanimité, les taux communaux d'imposition 2013

En préambule à la présentation du BP 2013,

Madame le Maire indique que plusieurs réunions se sont tenues pour la préparation budgétaire. Madame le Maire rappelle le contexte dans lequel la Commission Communale des Finances élargie au Conseil Municipal a préparé le budget primitif 2013.

Compte tenu de la période difficile que traverse un bon nombre de ménages en lien avec la crise économique, le chômage,... le Conseil Municipal n'a pas souhaité modifier les taux d'imposition.

Madame le Maire rappelle qu'aucune hausse communale d'impôts n'a été pratiquée en cours de mandat.

Par ailleurs, des baisses des montants des contributions de l'Etat aux collectivités territoriales et locales seraient prévues d'ici à 2014. Dans le même temps, la réforme des rythmes scolaires doit se mettre en place en septembre 2014.

Madame le Maire rappelle que la période nous encourage à la rigueur et à trouver des solutions imaginatives, des réponses transversales comme la mutualisation entre des communes riveraines. Elle donne l'exemple de la réforme des rythmes scolaires qui se réfléchit à plusieurs communes Poey de Lescar, Aussevielle, Denguin, Beyrie et Siros.

Madame le Maire présente le projet de budget et répond aux questions concernant le programme d'investissement.

Madame le Maire rappelle que le Conseil Municipal n'ayant pas délibéré sur le projet architectural concernant le projet de logements sociaux, le plan de financement n'est pas arrêté et ne peut pas être validé par le Conseil Municipal. Il ne peut donc pas figurer dans un programme en investissement à ce jour. La Commune est en attente d'une prochaine rencontre, à l'initiative de l'Office 64 sur l'avancement du projet architectural.

Concernant les subventions, Madame le Maire indique que la Commission Communale Vie Associative aidée par le service juridique de l'APGL est en cours de l'actualisation de tous les dossiers concernant les associations locales. Cette année, notamment à la demande d'une association, il a été mis en place le document Cerfa relatif aux demandes de subventions. A l'étude des demandes déposées à la mairie, deux d'entre elles nécessitent un complément d'informations.

Madame le Maire propose que le Conseil Municipal délibère pour ces deux associations après que la commission communale Vie Associative les ait rencontré et émis son avis.

Budget Primitif 2013

La balance du budget 2013 se présente comme suit :

		Dépenses	Recettes
Fonctionnement	Année 2013	450 952	383 100
	Report 2012		67 852
	TOTAL	450 952	450 952
Investissement	Année 2013	54 817	61 690
	RAR	3 200	
	Report 2012	3 673	
	TOTAL	61 690	61 690
TOTAL GENERAL		512 642	512 342

Le Conseil Municipal approuve le budget 2013 du service général de la Commune, tel que présenté par 10 voix pour et 1 voix contre (Monsieur Hounieu)

Questions Diverses

1. Assainissement :

Madame le Maire indique que le SIVU est en cours de réalisation des travaux portant sur le poste de relevage à Aussevielle et la canalisation de transit à la STEP.

Outre la réduction d'entrées d'eaux claires parasites, ces travaux permettront notamment d'améliorer l'accès des effluents de Siros à la STEP en cas de fortes précipitations.

Madame le Maire rappelle que le SIVU du Val de l'Ousse œuvre activement pour que la compétence complète assainissement lui soit confiée au 31.12.2013.

Une étude diagnostique est en cours parallèlement. Un recensement des travaux à effectuer sera connu en cours d'année.

2. Rythmes scolaires :

Madame le Maire indique que la réflexion se poursuit au niveau du RPI et des communes riveraines afin de s'accorder sur des principes généraux (horaires, accès etc) et sur un contenu (projet éducatif territorial, mutualisation d'activités etc).

La commission communale des affaires scolaires suit ce dossier.

3. Subvention CG64 : nouveau contrat :

Madame le Maire indique qu'elle proposera à une commission élargie au Conseil Municipal un temps de travail sur la réalisation des fiches projets et programmes recensant les projets de la commune.

4. PLU :

Madame le Maire indique qu'elle réunira la commission communale urbanisme élargie au Conseil Municipal pour recenser les points du règlement du PLU à actualiser dans le cadre de la convention passée avec l'APGL.

5. Réforme territoriale :

Afin de répondre à une question posée lors du dernier Conseil Municipal, Madame le Maire indique que le retrait des communes de Bougarber, Denguin et Aussevielle de la CCMB a été refusé par arrêté préfectoral en date du 21.02.2013

Séance levée à 21 H 20

(suivent les signatures)

BORELLO J.
Maire

TOLEDO J
1° Adjoint

HIJAR B
2° Adjoint

CHIAPPE C.
3° Adjoint

CORTI A
4° Adjoint

Mesdames :

DUFOURCQ S.

GAIGNEUX M.

Messieurs :

BEDAT M.
absent

BENQUET F.

HOUNIEU B.

Procuration à TOLEDO

LALANNE V.

MEDEBIELLE P.
Absent